

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/114

12 décembre 1996

(96-5298)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

AFRIQUE DU SUD

Déclaration de S.E. M. Alec Erwin
Ministre du commerce et de l'industrie

Le Directeur général a commencé son allocution en disant que cette réunion a une très grande importance. Mon pays voudrait faire de même.

Je suis sûr que le gouvernement de Singapour, qui nous a réservé un accueil si aimable et si bien organisé, comprendra et acceptera que nous le remercions de son hospitalité en reprenant ces paroles à notre compte. En tant que jeune démocratie, en tant qu'économie et société en profonde mutation et enfin en tant que pays africain, l'Afrique du Sud attache une très grande importance à cette réunion. L'avenir de notre démocratie, la réconciliation aux fins de la constitution d'une nation et l'aspiration de notre peuple à une vie meilleure dépendent de notre réussite dans le domaine socio-économique.

Les décisions de cette conférence ministérielle et la direction vers laquelle elles orienteront l'OMC auront une incidence très réelle sur ces perspectives de réussite socio-économique. C'est la raison pour laquelle l'Afrique du Sud accorde autant d'attention à l'OMC et pour laquelle elle est déterminée, dans les limites de ses possibilités, à contribuer de façon positive aux résultats de cette conférence ministérielle.

L'Afrique du Sud s'est vu confier l'honneur et la responsabilité de présider la CNUCED. A Midrand, la neuvième session de la CNUCED a été dominée par la nécessité d'engager une réforme. Cette réforme s'est faite dans l'idée que les réalités de la mondialisation exigeaient la création d'un partenariat réel entre des pays à des stades de développement différents, entre le Nord et le Sud et entre les gouvernements et les différentes composantes de la société civile. Les pays membres se sont également engagés à dialoguer, à essayer de mieux comprendre les différences de situation entre les Etats nations, et à prendre en compte ces différences.

Cela exige un Secrétariat efficace et coordonnateur, capable de répondre aux demandes et de favoriser le dialogue et le partenariat. Le Secrétaire général de la CNUCED est en train de mener à bien cette tâche. En bref, nous tentons - avec succès - de changer les attitudes profondément ancrées, de réorienter l'activité et d'agir en fonction de la réalité et non en fonction d'idées préconçues ou de principes statiques.

L'Afrique du Sud estime que la CNUCED n'est pas la seule à devoir se réformer ainsi. C'est un défi auquel sont confrontées toutes les organisations multilatérales. Il faut aussi changer les idées préconçues au sein de l'OMC. Le GATT était à ses débuts un petit groupe modeste, et probablement élitiste, de nations commerçantes qui s'étaient auto-élues. Inévitablement, il a fini par grandir et par accueillir davantage de pays en développement. En 1964, l'initiative de la CNUCED a offert aux pays en développement de nouvelles chances d'être entendus, mais elle a aussi créé des possibilités de tensions entre ces deux instances.

Avec l'essor du commerce des marchandises et des services, l'investissement international s'est développé, la technologie a uniformisé les services financiers et le tronc commun des connaissances et les premiers signes de ce qu'on appellerait plus tard la mondialisation ont conduit au Cycle d'Uruguay et à l'OMC.

L'OMC n'est donc pas l'initiateur de la mondialisation, mais une réponse adaptée à la mondialisation. C'est une très bonne chose qu'elle ne soit plus un groupe élitiste, mais une sorte de foyer réunissant les nations commerçantes du monde. En outre, ses Membres ont choisi de mener des activités économiques vitales en respectant un ensemble de règles, reconnaissant ainsi que le commerce et l'évolution rapide dans les secteurs de la finance, des services et de la technologie pour ne citer que ceux-ci ne peuvent pas être confiés aux seules forces du marché - des règles doivent être fixées et respectées.

Cette nouvelle situation très importante existe maintenant depuis environ deux ans. La Conférence ministérielle de l'OMC se trouve donc confrontée à de nouveaux défis sur la façon de faire avancer ~~le~~ programme de travail incorporé et d'aborder des questions

La réalité, c'est que ces deux organisations peuvent travailler ensemble et, ce faisant, travailler chacune plus efficacement. Si les pays développés se méfient de l'une et les pays en développement de l'autre, nous n'arriverons à rien. Cela ne fera qu'encourager des négociations sans franchise qui iront inévitablement nourrir des prophéties à sens unique. La défiance mutuelle conduit à des comportements qui ne font que confirmer dans la pratique les craintes qui étaient à la base des réticences initiales.

Nous ne pouvons pas nous permettre cela et un effort concerté doit être fait et fait en permanence pour encourager la coopération entre l'OMC, la CNUCED, l'OIT, le PNUD et les institutions de Bretton Woods. Il n'est pas besoin pour ce faire d'établir des organigrammes élaborés ou des structures de coopération. C'est un effort qui doit être dicté par la nécessité et entrepris sur la base de la complémentarité des ressources disponibles.

Pour l'Afrique du Sud, le grand déploiement de ressources humaines autour du débat sur les "normes du travail fondamentales" n'est pas justifié. L'essentiel du commerce mondial se fait entre des pays où les normes du travail sont élevées. Les raisons pour lesquelles différentes économies ont des structures de coûts différentes sont complexes et, en les attribuant uniquement aux normes du travail, on aboutit inévitablement au protectionnisme. Le travail forcé et le travail des enfants ne constituent plus les bases du commerce d'aucun pays. Lorsque de telles pratiques existent, il faut s'en occuper spécifiquement. Les normes du travail fondamentales représentent les aspirations légitimes des travailleurs et ont été largement reconnues dans toutes les sociétés; il faut continuer à les promouvoir. L'OIT s'occupe de la formulation, de la surveillance et de la mise en application des normes du travail et entreprend de nombreuses tâches en rapport avec les relations du travail et la promotion de l'égalité socio-économique.

L'OMC s'occupe du commerce et donc, logiquement aussi, des problèmes d'investissement et de concurrence qui découlent des processus de mondialisation. Ces processus ont une incidence sur la situation du travail et entraînent des changements sur les marchés du travail. II

Il est incontestable que la technologie joue aujourd'hui un rôle important. Si elle offre des possibilités aussi riches, c'est en particulier parce que les connaissances peuvent désormais être diffusées plus facilement que

L'Afrique du Sud n'a pas dit grand-chose sur les questions spécifiques qui sont discutées dans le cadre de cette Conférence ministérielle. Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer notre point de vue sur ces points.

Toutefois, nous pensons que les membres de la SADC ont franchi une étape très importante en se mettant d'accord sur une approche générale commune pour cette réunion. Lorsqu'elle a parlé au nom de la SADC, la Tanzanie a très bien exprimé ces positions.

Dans cette déclaration, l'Afrique du Sud a mis davantage l'accent sur la nécessité de coopérer et de créer un véritable partenariat fonctionnel par des relations de travail pragmatiques. Nous pensons que cela nous permettra en outre de gagner du temps lors des réunions futures et de nous consacrer à faire des progrès réalistes dans le travail vital de l'OMC.